



**COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES REUNI A RABAT
SOUS LA PRESIDENCE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE
LE 10 SAFAR 1441 (9 OCTOBRE 2019)**

*

- I- Le Ministre de l'Economie et des Finances a présenté un exposé sur les Orientations Générales du projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2020.**
- II- Le conseil a approuvé les accords internationaux suivants :**
- 1. Accord** sous forme d'échange de lettres, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Fédérative du Brésil, en vue d'éviter la double imposition sur les bénéfices résultant des transports aérien et maritime, fait à Brasilia le 13 juin 2019.
 - **Projet de loi n° 44.19** portant approbation de cet Accord.
 - 2. Accord** de coopération et de facilitation en matière d'investissements, entre le Royaume du Maroc et la République Fédérative du Brésil, fait à Brasilia le 13 juin 2019.
 - **Projet de loi n° 56.19** portant approbation de cet Accord.
 - 3. Accord-cadre** de coopération dans le domaine de la défense, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Fédérative du Brésil, fait à Brasilia le 13 juin 2019.
 - **Projet de loi n° 50.19** portant approbation de cet Accord-cadre.
 - 4. Convention** d'entraide judiciaire en matière pénale, entre le Royaume du Maroc et la République Fédérative du Brésil, faite à Brasilia le 13 juin 2019.
 - **Projet de loi n° 51.19** portant approbation de cette Convention.
 - 5. Convention** d'extradition, entre le Royaume du Maroc et la République Fédérative du Brésil, faite à Brasilia le 13 juin 2019.
 - **Projet de loi n° 52.19** portant approbation de cette Convention.
 - 6. Convention** sur le transfèrement des personnes condamnées, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République Fédérative du Brésil, faite à Brasilia le 13 juin 2019.
 - **Projet de loi n° 49.19** portant approbation de cette Convention.
 - 7. Accord** relatif à la reconnaissance réciproque des permis de conduire, entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République du Libéria, fait à Marrakech le 25 mars 2019.
 - **Projet de loi n° 45.19** portant approbation de cet Accord.
 - 8. Protocole** à l'acte constitutif de l'Union Africaine relatif au Parlement Panafricain, adopté à Malabo (Guinée Equatoriale) le 27 juin 2014.
 - **Projet de loi n° 47.19** portant approbation de ce Protocole.
 - 9. Convention** de coopération douanière arabe, faite à Riad le 5 mai 2015.
 - **Projet de loi n° 48.19** portant approbation de cette Convention.